

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans Métropole va financer 10.000 trajets en covoiturage avec la startup WayzUp

Pour mieux répondre aux attentes des habitants et des entreprises, Orléans Métropole va soutenir financièrement pendant 6 mois les trajets domicile-travail effectués en covoiturage sur l'application WayzUp. Orléans Métropole devient ainsi la 1^{ère} Autorité Organisatrice des Mobilités à proposer un coup de pouce financier aux covoitureurs, après l'Île-de-France en septembre dernier.

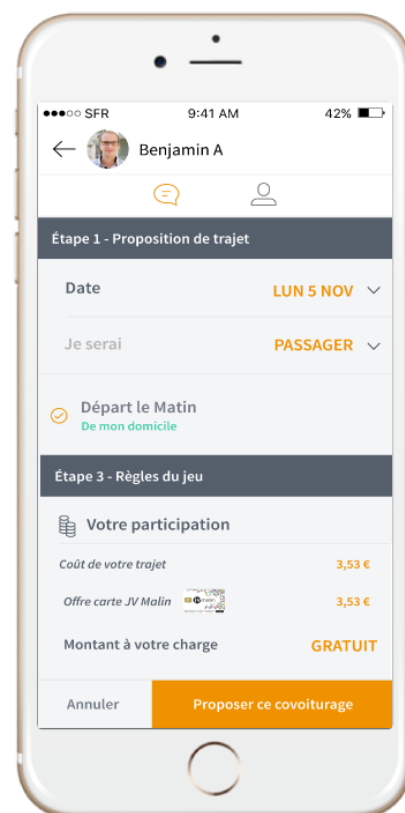
2 trajets gratuits / jour pour les trajets domicile-travail

À partir du lundi 6 novembre et pendant 6 mois, les habitants et personnes travaillant sur le territoire d'Orléans Métropole vont pouvoir bénéficier de la gratuité de leur trajets domicile-travail s'ils adoptent le covoiturage.

Concrètement, les passagers qui s'inscriront sur WayzUp et dont les trajets ont pour départ ou arrivée l'une des 22 communes d'Orléans Métropole, pourront réserver leur trajet en covoiturage gratuitement, dans la limite de deux trajets par jour de maximum 40km chacun. C'est Orléans Métropole qui indemniserà les conducteurs à hauteur de 0,10 € / km / passager transporté. Une indemnisation qu'ils recevront directement via l'application WayzUp.

À titre d'exemple, un conducteur remboursera ses frais à hauteur de 100 € par mois s'il covoiture tous les jours avec un passager sur une distance de 25 km aller et retour.

Orléans Métropole prendra en charge les trajets en covoiturage à hauteur de 20 000 €, soit 10 000 trajets de 20km.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vers un financement public du covoiturage domicile-travail

La carte *JVmalin*® rejoint également l'opération WayzUp nationale de gratuité des covoiturages pour les détenteurs de pass transport public, aux côtés de Paris (pass *Navigo*®), Lyon, Toulouse, Bordeaux, Lille, Nantes, Rennes et Grenoble. Tous les détenteurs de la carte *JVmalin*® pourront donc utiliser le réseau TAO de bus et tram et le réseau de covoiturage WayzUp en complémentarité, dans une approche multimodale et sans surcoût pour l'utilisateur.

Orléans Métropole est la 1^{ère} collectivité à souscrire à cette offre lancée en septembre dernier à l'initiative de WayzUp pour inciter les autorités organisatrices à intégrer pleinement le covoiturage aux modes de financement et à terme à la billettique du transport public.

Ce modèle de cofinancement public des trajets en covoiturage est défendu par WayzUp dans le cadre des Assises des Mobilités. Le covoiturage devient alors un transport public à part entière, complémentaire au réseau de transport en commun, permettant à la collectivité d'optimiser ses coûts et d'étendre son réseau à des zones non desservies aujourd'hui.

David Thiberge, Vice-Président d'Orléans Métropole en charge des transports, des déplacements et de la politique ferroviaire : « *La question du covoiturage sur les trajets domicile-travail est revenue à plusieurs reprises, lors de consultations citoyennes, de la part d'utilisateurs du réseau TAO ou de salariés d'entreprises de la Métropole. Il y a une vraie demande à laquelle, en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, nous nous devons de répondre. Le réseau d'Orléans Métropole n'est pas figé. Il s'adapte aux besoins et aux situations de ses usagers et c'est pour cela que nous avons fait appel à WayzUp, leader français du marché, pour cette phase d'expérimentation. 10.000 trajets effectués en covoiturage seront financièrement pris en charge par Orléans Métropole.* »

Julien Honnart, Président et Fondateur de WayzUp : « *Avec le soutien financier des autorités organisatrices et grâce à notre technologie, le covoiturage est en passe de devenir un nouveau transport public. Le cofinancement public des trajets en covoiturage va permettre d'offrir un argument financier imparable aux automobilistes qui choisiront de laisser leur voiture au garage et de covoiturer à la place. Le covoiturage, même subventionné, permet de transporter des passagers à un coût très inférieur au transport en commun classique. Il va ainsi permettre aux collectivités d'étendre leur réseau et d'apporter un meilleur service à leurs administrés, tout en optimisant leurs dépenses. Nous sommes fiers d'avoir conclu ce partenariat avec Orléans Métropole, qui a tout de suite compris l'opportunité que pouvait représenter le covoiturage pour ses habitants s'il était développé de manière innovante et volontariste.* »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À propos de WayzUp

WayzUp est le leader français du covoiturage domicile-travail avec plus de 90.000 trajets proposés tous les jours sur son réseau. Son application mobile répond aux attentes spécifiques des salariés en leur permettant de trouver leurs covoitureurs sans changer leurs habitudes de trajet, de s'organiser facilement en cas d'horaires variables et de partager leurs frais équitablement. Pour créer des réseaux de covoiturage locaux, WayzUp s'appuie sur les entreprises des grandes zones d'activités, qui proposent le service à leurs collaborateurs. En quelques semaines se créent des réseaux très denses où en moyenne 8 salariés sur 10 trouvent des covoitureurs pertinents. WayzUp compte parmi ses clients Renault, La Poste, Crédit Agricole, VINCI, Engie et Veolia. WayzUp a réalisé en juillet 2017 une levée de fonds d'1,4 million d'euros avec le Groupe RATP et Via ID, qui possède également des participations dans Drivy, Xee et Smoove.

Plus d'information sur WayzUp : <http://www.wayzup.com/>

À propos d'Orléans Métropole

Assurer une mobilité durable pour tous et rééquilibrer l'usage des différents modes de transports sont les objectifs de la politique de déplacements conduite par Orléans Métropole et les 22 communes du territoire. Les actions menées visent à la fois à stabiliser, voire à diminuer l'usage de la voiture, et à développer l'usage du vélo, de la marche à pied, et des transports collectifs. Pour y parvenir Orléans Métropole dispose de nombreux services d'information et de communication ayant pour finalité de faciliter le recours aux différents modes de transports et l'intermodalité :

- **JVMalin** : site internet et appli d'information multimodale, intégrant un calculateur d'itinéraires sur l'ensemble de la région centre (TER, Remi, TAO, vélo'+, etc.) ;
- **Tao** : site internet et appli, intégrant un calculateur d'itinéraire et de l'information en temps réel du réseau de transport et des vélo'+ ;
- **Géovélo** : site internet et appli, spécialisé dans les déplacements à vélo, intégrant un calculateur d'itinéraires prenant en compte la cyclabilité des voies ; les bornes d'informations voyageurs aux arrêts de tram, et arrêts de bus principaux, indiquant les temps d'attente ;
- **PayByPhone** : une application permettant le paiement du stationnement sur voirie à distance ;
- Et désormais **WayzUp**, une application facilitant le covoiturage.

www.orleans-metropole.fr